



PANNESSIERES

Une ruralité harmonieuse

BULLETIN N° 28

JUILLET 2022



Horaires Ouverture de la Mairie

Mercredi de 14 H 15 à 18 H 15

Jeudi de 9 H 15 à 12 H 15

Vendredi de 10 H 00 à 12 H 00 et 14 H 30 à 19 H 00

SOMMAIRE

- ◆ Page 2 : Mot du Maire
- ◆ Page 3 : CCAS - ACCA
- ◆ Pages 4 - 5 : Budget
- ◆ Pages 6 - 7 : La Pannessieroise
- ◆ Page 8 : Travaux – En bref – Etat civil

Page 1

Le Mot du MAIRE

Notre édition de juillet du bulletin est toujours un moment important pour les membres du Conseil Municipal : elle permet de faire le point, de jeter un regard sur l'avancée des différents projets ... et sur ce qu'il reste à faire au cours de l'année.

C'est aussi le moment de mesurer de quelle façon le village s'insère dans la vie des communautés plus larges auxquelles nous appartenons : Communauté d'Agglomération, Canton et Département, Région, Nation, Europe, Monde. Et combien toutes sont-elles en perpétuel mouvement, pour ne pas dire ébullition, et notamment au cours de cette année 2022 : Inflation, guerre en Ukraine, élections en France, interventions de l'Etat et du Département dans la vie financière de notre commune par le biais de subventions, projets d'ECLA, projet de construction d'une pharmacie départementale et peut-être d'un nouvel hôpital ... Tout concourt à lier le village et ses habitants à ceux qui l'entourent, source d'échanges et de culture, mais aussi liens imposés qui ne lui laissent parfois qu'une faible latitude pour exercer son indépendance et faire valoir ses attentes et le respect de son intégrité.

La vie internationale et ses soubresauts ne sauraient nous laisser indifférents. Depuis plusieurs mois maintenant, l'Ukraine agonise dans un monde immobile. Nous n'avons pas su évaluer le danger, tournés que nous sommes vers notre bien-être, nos loisirs ou encore nos soucis du quotidien. Et pourtant la guerre est là qui fait la fortune des marchands de canons et réduit drastiquement les capacités de se nourrir de certains pays, trop liés au blé ukrainien.

Une guerre dans laquelle demain peut-être nous entrerons. Nous ne pouvons imaginer qu'à nos portes, l'histoire se répèterait : des peuples jetés sur les routes, des villes bombardées, des civils exécutés, des rescapés qui pleurent sous nos yeux impuissants. Ils attendent la justice, et nous leur faisons la charité ...

Guerre en Ukraine dont les conséquences, ajoutées à celles de la pandémie de COVID, et par le jeu de mécanismes économiques et financiers complexes, marquent profondément notre vie de chaque jour, avec un effet notoire sur les prix de nombreux produits, parfois même à leur indisponibilité. Effet de la mondialisation qui nous permet de mesurer notre dépendance vis-à-vis des pays producteurs de tout ce que nous ne savons plus faire nous-mêmes.

Les élections d'avril et de juin, avec pour cinq ans la reconduite dans sa fonction du président Macron ont été marquées toutes deux par une très forte abstention. Il semble bien que notre système démocratique ne soit plus source d'intérêt pour les citoyens : Désenchantement ? Manque de civisme ? Méconnaissance du fonctionnement politique ? Par le fait même du manque d'électeurs, les élus de la République risquent de ne plus avoir cette légitimité qui faisait leur force.

Le village est lui aussi en ébullition, sans aucune forme de gravité heureusement. De nombreux travaux viennent en perturber la quiétude : urbanisation du lotissement, renforcement de la ligne électrique rue de Jeanne d'Arc et chemin des Champs Fleuris, coupe de bois chemin de la Terrasse : autant de projets qui trouvent enfin leur aboutissement avec notamment les constructions prochaines sur les « terrains Mouillard » devenus « Le Clos du Puits ». La rénovation de l'assainissement devrait avoir lieu en fin d'année avec la restructuration de la station et la mise en place d'un réseau séparatif chemin de La Mouille.

La hausse brutale du coût de l'énergie (80% en février pour les lampadaires) nous contraint à prendre des mesures d'économie, réduire la durée de l'éclairage public et remplacer progressivement les ampoules classiques par le système LED.

Le village bouge, et ce n'est pas sans conséquences pour le budget qui accuse le coup des nombreuses dépenses. Cependant, la venue de nouveaux habitants devrait compenser les difficultés passagères et le recours à l'emprunt.

Je voudrais terminer cette page en saluant tous ceux qui, par leur engagement et leur disponibilité, apportent vie et mouvement à notre village, et en souhaitant un bel été à tous les lecteurs.

Maurice MONNET

* **Noël des Aînés 2021** : Pour information, 75 personnes du village, âgées de 72 ans et plus, ont profité du bon cadeau de 25 € offert par la municipalité.

* **L' « opération brioches 2022 »** de l'APEI aura lieu du **3 au 7 octobre 2022**. Cette action permet de collecter des fonds pour aider à financer des projets visant à améliorer le quotidien des enfants, adolescents et adultes en situation de handicap intellectuel.

Mme CLAVELIN, responsable au niveau départemental, a pris contact pour inciter la commune de Pannessières à soutenir de nouveau cette action, abandonnée ces 4 dernières années.

5 personnes du village : Jean-Claude COMPAGNON, Josiane KONIK, Martine GUILLEMIN, Roseline PACCARD et Anne-Marie PEGUILLET se sont portées volontaires et passeront vendre des brioches aux habitants de Pannessières.

Merci d'avance pour l'accueil que vous leur réserverez !

* Nous envisageons d'organiser, courant octobre, **une conférence intitulée : « le cholestérol, le sucre, quel est le coupable ? »** qui sera animée par le Docteur Gérard FOURNERET, cardiologue.

Des précisions sur le lieu et l'heure vous seront apportées ultérieurement.

* **La fête de Noël 2022 des enfants** du village est d'ores et déjà programmée le **samedi 17 décembre 2022**. Espérons que le magicien retenu à cette occasion pourra, cette année, d'un coup de baguette magique, faire en sorte que tous les petits Pannessiérois puissent se retrouver pour partager ensemble ce moment.

ACCA PANNESIÈRES

La saison 2021/2022 s'est terminée avec le mois de février en supplément sur le calendrier de chasse par rapport aux saisons antérieures. Une saison médiocre sur le plan des prélèvements car seulement le minimum requis des plans de chasse a été réalisé sur le lièvre et le chevreuil. En effet, un abaissement de la population de ces deux gibiers a été observée durant la saison, ce qui a motivé leur fermeture prématurée. Une première explication serait due à la présence du lynx sur notre territoire à partir du mois d'Octobre. Mais cette présence n'explique pas tout et nous devons rester vigilants pour conserver leurs habitats naturels et nous devons prendre en compte les conditions climatiques sur nos futures réalisations. Toutefois, la population du sanglier reste stable sur notre territoire. Nous avons pu opérer à plusieurs lâchers de faisans. Promeneurs, promeneuses, toutes personnes intéressées et utilisatrices de la nature, n'hésitez pas à faire remonter vos observations cynégétiques.

La préparation de la nouvelle saison débutera fin Août par des corvées de nettoyage et de sensibilisation à la sécurité.

Deux nouvelles recrues viendront rejoindre notre équipe et porter notre effectif à vingt adhérents. L'entente avec la société de chasse de Lavigny a été reconduite avec succès lors de notre dernière assemblée générale. Bien entendu, nous restons à disposition pour tous et toutes personnes qui voudraient des informations complémentaires sur notre activité.

C'est avec l'ensemble de tous les chasseurs de Pannessières, que je souhaite un agréable été à tous les habitants du village.

Gaël MONNERET.



Budget 2022

Chaque année, les Finances Publiques font paraître un document qui précise notre situation financière en regard des communes de la même catégorie que la nôtre. Ces quelques extraits les plus significatifs permettent de situer notre budget à partir des données de **l'année 2021**.

| | Montant en € | Montant en € par habitant | | | |
|--------------------------------|--------------|---------------------------|-------------|--------|--------|
| | | Commune | Département | Région | Nation |
| Recettes fonctionnement | 222 063 | 448 | 667 | 692 | 796 |
| Dont impôts locaux | 108 858 | 219 | 242 | 237 | 279 |
| Charges de fonctionnement | 148 385 | 299 | 490 | 528 | 601 |
| Dont charges de personnel | 61 695 | 124 | 137 | 164 | 217 |
| Dont charges externes | 51 988 | 105 | 198 | 194 | 205 |
| Capacité Autofinancement brute | 73 678 | 149 | 178 | 164 | 170 |
| Dépenses d'investissement | 817 | 475 | 433 | 393 | 414 |
| Remboursement de la dette | 36 995 | 75 | 81 | 85 | 87 |
| Encours de la dette | 376 839 | 760 | 621 | 529 | 525 |

Les revenus de la commune ainsi que le poids de la fiscalité restent faibles au regard de ceux des autres communautés. Par ailleurs, le taux d'imposition foncier se situe dans la fourchette basse des communes d'ECLA.

Les charges de personnel et les charges externes sont limitées au maximum. Cette modération nous permet d'investir, notamment dans l'entretien des bâtiments, même si notre Capacité d'Autofinancement Brute est encore faible. Le remboursement de la dette pèse de moins en moins sur les finances et permettra dans les années à venir des investissements plus conséquents.

Le document ci-contre présente les orientations budgétaires 2022. Une place importante est donnée à l'investissement avec la réalisation du lotissement. Il semble d'autre part que les sommes allouées au fonctionnement ne puissent être encore plus compressées, ce qui limite nos possibilités et nos projets.

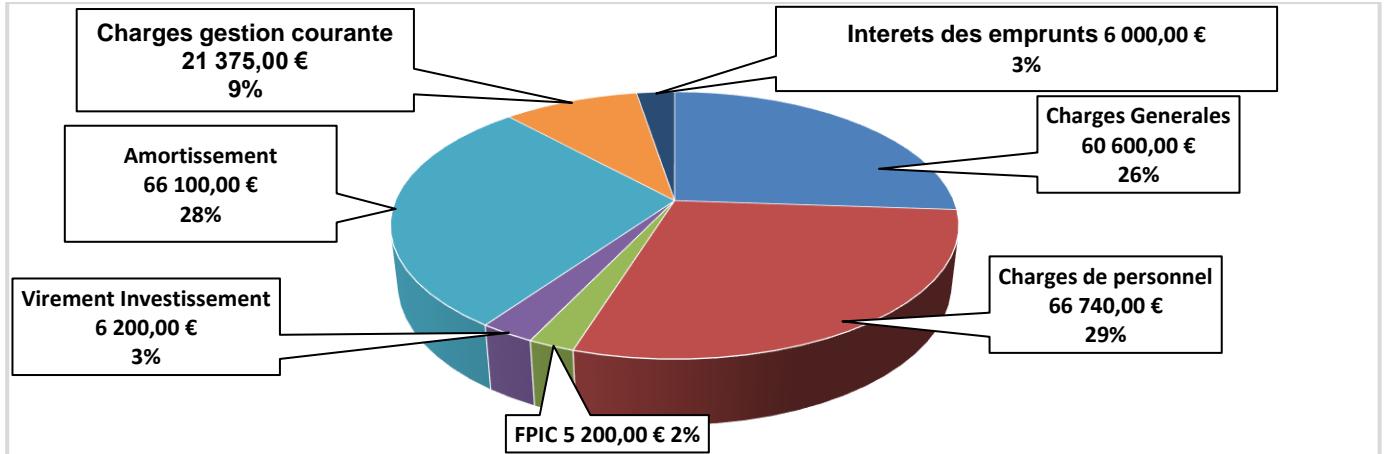
Aujourd'hui, ce sont les aides importantes allouées par l'Etat ou le Conseil Départemental qui permettent d'agir. Les travaux d'entretien des bâtiments sont en partie pris en charge par ces subventions qui peuvent s'élever à 60% des montants hors taxe. Elles permettront en 2022 de réhabiliter la toiture de la petite « maison Mouillard » (au fond de la cour) et de modifier le système de chauffage du foyer.

Pour créer le lotissement « Le Clos du Puits », la commune a dû contracter un prêt relais à court terme (deux ans) de 120 000 € afin de couvrir les dépenses liées à l'urbanisation des terrains. La vente des parcelles au prix de 68 € le m² couvrira l'intégralité des frais engagés dans ce projet mais ne laissera pas de marge à la commune comme le Conseil l'avait décidé.

La hausse brutale et importante des coûts de l'énergie va alourdir nos dépenses. La seule solution pour la commune est de tenter de limiter les consommations, notamment celles de l'éclairage public qui sera à la fois limité en durée et modernisé par l'achat de lampes LED.

TABLEAU RECAPITULATIF BUDGET FONCTIONNEMENT 2022

DEPENSES Total Année 173 726 € Avec trésorerie : 394 549 €



RECETTES : Total 218 549 €, avec report 3954549 €

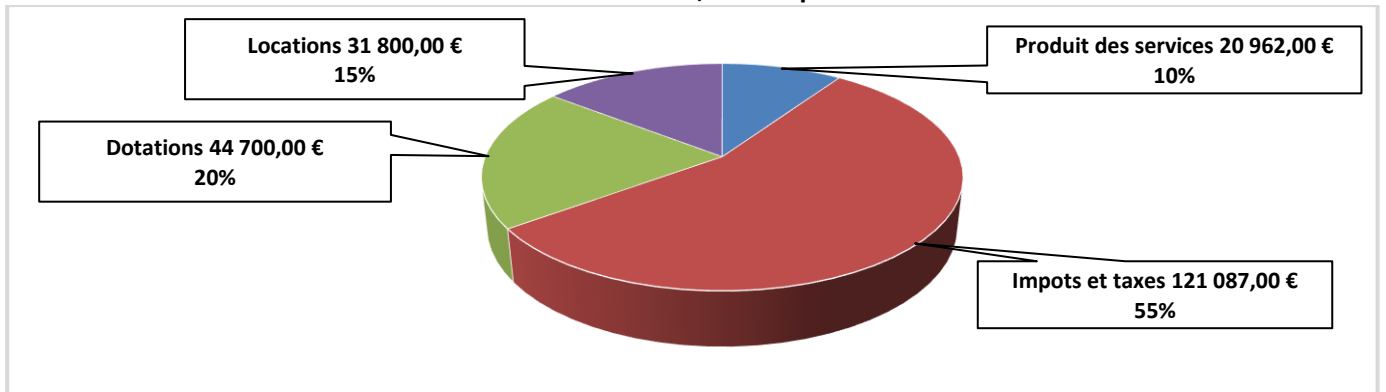
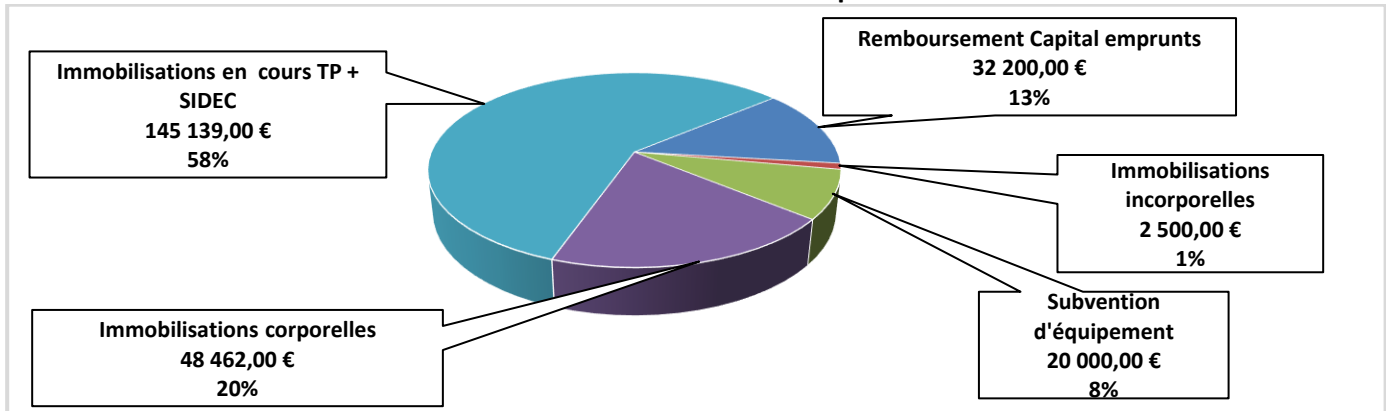
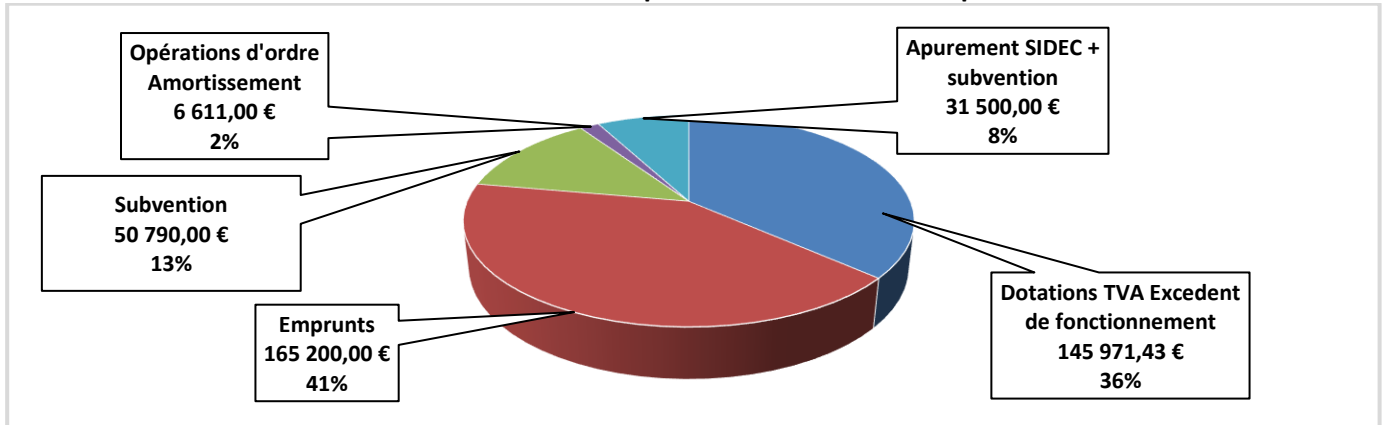


TABLEAU RECAPITULATIF BUDGET INVESTISSEMENT 2022

DEPENSES : 248 301 € Total avec déficit reporté 406 272 €



RECETTES : Total = 368 572 € Total avec prélèvement sur fonds disponibles : 406 272 €



Association « La Pannessiéroise »

Après ces deux années où il a été difficile de se retrouver pour passer de bons moments en toute convivialité, c'est reparti, l'association est heureuse de pouvoir proposer des activités et nous espérons que vous serez nombreux à participer.

* **Exposition aquarelles des 4 et 5 Décembre 2021** : après une longue période sans exposition, quel bonheur de pouvoir à nouveau présenter le travail des artistes amateurs de l'atelier « Peindre Ensemble » « confinés mais à l'ouvrage ! » se réjouit Jacqueline GERARD.

Nombreux ont été les visiteurs fidèles, enthousiastes, si heureux de partager ce bonheur convivial, une belle réussite très encourageante, à renouveler, c'est sûr !

Jacqueline rappelle pour les amateurs, que cet atelier est ouvert à tous. Venez nous rendre visite, osez essayer, l'amitié, la convivialité sont au rendez-vous **chaque semaine le mardi de 18 à 21 heures, au rez-de chaussée de la mairie.**



* L'atelier photos

N'ont-ils pas l'air épanouis et heureux, les membres de l'atelier animé par Christophe GIROUD ?

Chaque mercredi soir (quand leur « professeur » n'est pas indisponible), ils apprennent à maîtriser leurs matériels photographiques : appareils, objectifs, flashes ..., et les notions de cette technique pour qu'elle devienne un art.

Pour comprendre comment améliorer leurs œuvres, apprendre les réglages, étendre leurs compétences, et donc progresser en s'amusant, pour avoir de plus en plus de plaisir à faire des photos, comme l'on dit.

Encore quelques cours, et ils pourront faire étalage de ces compétences et des progrès accomplis, lors d'une exposition qui aura lieu au sein de la mairie, avec le secret espoir de vous transmettre leur plaisir, et vous donner envie de les rejoindre.

Au passage, nous remercions les élus, dont Monsieur le Maire, pour la mise à disposition d'une salle sans laquelle les cours auraient dû avoir lieu en extérieur, ce que la météo n'aurait parfois rendu pas facile !



*** Après-midi intergénérationnelle le 26 février 2022 :** cette manifestation a pu avoir lieu, en plein-air. Les enfants ont été heureux de pouvoir jouer avec des jeux traditionnels (mikado géant, puissance 4 géant, jeu de lancer de six anneaux, jeu de palais dans le trou, jeu Guillaume Tell, dingo disc, dessin à la craie...).

Ce fut une réussite, les jeux ont beaucoup plu aux enfants, ravis de se retrouver pour jouer, et petits et grands ont pu déguster de bonnes crêpes accompagnées de chocolat chaud, de jus de fruit et de vin chaud (pour les adultes bien sûr), que les membres du foyer rural avaient préparés.

***Fête au City le 3 juillet 2022 :** beau dimanche ensoleillé pour les Pannessiérois qui se sont retrouvés au City pour partager un moment convivial. Une bonne centaine de personnes a répondu présent à cette journée organisée par le foyer rural.

En plus du terrain de football, du terrain de pétanque, de nombreux jeux pour enfants (et adultes) prêtés par la ludothèque ont été proposés et animés par José, sans oublier la pêche à la ligne, les caisses à savon, le casse-boîte, etc.... La jeunesse présente a eu de quoi bien s'occuper durant cette agréable journée.

Nous souhaitons un prompt rétablissement au deux enfants accidentés ce jour.

Le groupe « Sabarboum », un sous-groupe de « Bat'Macadam », dirigé par M. Melot, pannessiérois de Champs Fleury, nous a gracieusement enchantés par ses percussions très rythmées.

Le foyer rural tient à remercier la commune qui a offert l'apéritif ainsi que les agriculteurs du village pour leur aide dans l'organisation de cette manifestation.



*** Puces :** Nous pouvons d'ores et déjà annoncer que l'association renouvelle sa volonté d'organiser des puces (probablement le dimanche 25 septembre).

A cette occasion, tous les Pannessiérois qui souhaiteront aider les membres du foyer ce jour-là seront les bienvenus. Nous rappelons que les habitants du village sont prioritaires pour les emplacements dans cette manifestation qui se déroulera rue de l'Eglise, rue du Haut et du Meix d'Agay. Des précisions seront apportées ultérieurement.

*** Lavoir de la Lième :** Fin octobre, une soirée d'automne est prévue sous l'ancien lavoir de la Lième. Le déroulement de cette soirée reste à définir.

*** L'Assemblée Générale** de « La Pannessiéroise » aura lieu courant octobre.

Nous espérons vivement que les Pannessiérois et Pannessiéroises, par leur présence, montreront leur attachement à la vie associative du village.

TRAVAUX

De nombreux travaux, mise en musique de nos projets, sont en cours sur le village ou seront entrepris en fin d'année. Ils permettront d'abord de redonner quelques habitants à Pannessières qui en a perdu 50 en cinq ans (448 en 2022 contre 498 en 2017). Ainsi, trois parcelles du lotissement « Le Clos du Puits » sont retenues au prix de 68 € le m² et les promesses de vente doivent être signées prochainement.

Ils permettront ensuite de renforcer le réseau électrique et de téléphone rue de Jeanne d'Arc et rue des champs Fleuris. Les travaux d'enfouissement sont terminés en ce début juillet. De nouveaux lampadaires seront installés et l'ancienne ligne démontée ultérieurement. Le revêtement de la voirie de la rue de Jeanne d'Arc était en mauvais état avant les travaux. Les nombreuses tranchées l'ont encore dégradé. Le Conseil a décidé de réhabiliter la rue : récupération des eaux des toitures, profilage de la voirie et mise en place d'un revêtement neuf. Il n'est pas possible aujourd'hui d'appliquer un enrobé sur la bande de roulement. Dans les années qui viennent, des travaux seront entrepris par le service Assainissement d'ECLA pour séparer les eaux usées des eaux de pluie et il faudra creuser de nouveau la chaussée. Le revêtement sera donc réalisé en bicouche (goudron et gravier), moins onéreux et plus aisé à creuser.

Pour limiter la vitesse sur cette voie et aménager le carrefour avec le chemin de Roussin, le bureau d'études d'ECLA a été sollicité afin de nous fournir un projet qui permettra de rendre cette rue plus sécurisée.

Les travaux d'assainissement chemin de La Mouille ont pris du retard. Ils devraient cependant avoir lieu cette année. Nous tenterons de réaliser en même temps la réfection de la chaussée jusqu'aux dernières maisons.

Nous avons dû procéder, en plusieurs lieux de la commune, à la coupe d'arbres dangereux. Certes, il est parfois regrettable de déboiser complètement certains sites, mais les difficultés de mise en œuvre, souvent du fait du relief, ne nous permettaient pas de sélectionner uniquement les arbres morts (frênes notamment). La végétation reprenant rases droites, les zones dégagées retrouveront rapidement leur aspect, tout en gardant parfois un côté intéressant, comme cette vue sur le village et le château du Pin que nous avons maintenant lorsque nous circulons sur la route de Champagnole à l'entrée du village.

Le syndicat des eaux de l'Heute la Roche fera exécuter des travaux de renforcement du réseau sur la commune, au niveau du croisement de la route de la Terrasse et de la RD 471. Ces travaux auront lieu fin juillet et début août, en dehors des périodes scolaires. En effet, la route de la Terrasse sera mise en sens unique descendant dans un premier temps, puis sans doute complètement coupée pendant quelques jours, ce qui rend difficile l'accès au village.

L'espace agricole dégagé en limite de la commune de Perrigny est aujourd'hui l'objet de nombreuses convoitises. Relativement plats, desservis par les réseaux présents sur la zone de Perrigny, peu coûteux puisque placés en zone agricole, ces terrains intéressent les responsables de la construction d'une plateforme pharmaceutique départementale qui remplacera l'existante, mal intégrée dans les locaux de l'ancien hôpital de Lons. D'autre part, il est envisagé sur ce même secteur, dans un avenir incertain, la construction d'un nouvel Hôpital. Une étude est en cours pour déterminer un emplacement le plus judicieux possible et qui permettrait un accès facile. Les terrains de Pannessières ne sont pas bien desservis, mais ils sont les plus proches du secteur du Haut Jura. Affaire à suivre.

EN BREF

Transports scolaires : Ils sont organisés et gérés par ECLA. Un nouveau règlement vient d'être voté, stipulant notamment que les élèves de moins de six ans doivent être accompagnés dans les bus. Si la recherche d'accompagnateur se révèle infructueuse, une tolérance est prévue, à condition qu'une personne adulte vérifie à chaque départ que les enfants soient correctement installés.

ETAT CIVIL

Naissances :

Timothée Cagne le 19/04/2022

Mariages :

Ludivine Rothé et Julien Choukroun le 19/02/2022

Décès :

Marthe Brocard le 19/01/2022

Jocelyne Jacquier le 18/02/2022

Jeanne Smaniotto le 01/03/2022

Michel Vandelle le 11/05/2022